

APERÇU DES RÉSULTATS

d.i. données insuffisantes

s.o. sans objet

*Voir le cadre de résultats complet à l'annexe A.

BUT

Produire rapidement des résultats en matière d'accès, d'apprentissage et d'égalité des genres dans le secteur de l'éducation grâce à des systèmes éducatifs équitables, inclusifs et résilients, conçus pour le 21^e siècle

1.
35,1 % des pays partenaires étaient dotés d'un cadre juridique garantissant au moins une année d'éducation préscolaire gratuite et obligatoire.

2.
46,1 % des enfants ont participé à des activités d'apprentissage organisées un an avant l'âge officiel de scolarisation dans le primaire.

3.i.a.
73 % des enfants ont achevé le cycle d'enseignement primaire.

3.i.b.
56,8 % des enfants ont achevé le premier cycle du secondaire.

3.i.c.
37,8 % des enfants ont achevé le deuxième cycle du secondaire.

3.ii.a.
16,4 % des enfants ont achevé le deuxième cycle du secondaire.

3.ii.b.
20,7 % des enfants en âge de fréquenter le premier cycle du secondaire n'étaient pas scolarisés.

3.ii.c.
36,1 % des enfants en âge de fréquenter le deuxième cycle du secondaire n'étaient pas scolarisés.

4.i.
58,1 % des pays partenaires ont augmenté leurs dépenses consacrées à l'éducation ou les ont portées à 20 % ou plus.

4.ii.a.
78,9 % des pays partenaires ont évalué l'équité, l'efficacité et le volume du financement national consacré à l'éducation.

4.ii.b.
80 % des pays partenaires affichent des progrès face aux défis recensés en matière d'équité, d'efficacité et de volume de financement national consacré à l'éducation.

5.i.
26,7 % des femmes âgées de 20 à 24 ans étaient mariées ou vivaient en union libre avant l'âge de 18 ans.

5.ii.a.
78,9 % des pays partenaires ont évalué la planification et le suivi intégrant la notion de genre.

5.ii.b.
46,7 % des pays partenaires affichent des progrès face aux défis recensés en matière de planification et de suivi intégrant la notion de genre.

5.ii.c.
64 % des pays partenaires qui ont évalué la planification et le suivi intégrant la notion de genre se sont dotés d'un cadre juridique garantissant le droit à l'éducation pour tous les enfants.

6.a.i.
d.i. Enfants et jeunes en 2^e ou 3^e année du primaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en lecture.

6.a.ii.
d.i. Enfants et jeunes en 2^e ou 3^e année du primaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en mathématiques.

6.b.i.
28,2 % des enfants et des jeunes en fin de primaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en lecture.

6.b.ii.
19,2 % des enfants et des jeunes en fin de primaire maîtrisaient au moins le niveau minimal de compétences en mathématiques.

6.c.i.
d.i. Enfants et jeunes en fin de premier cycle du secondaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en lecture.

6.c.ii.
d.i. Enfants et jeunes en fin de premier cycle du secondaire maîtrisant au moins le niveau minimal de compétences en mathématiques.

7.i.a.
80,3 % des enseignants du préscolaire disposaient des qualifications minimales requises.

7.i.b.
85,5 % des enseignants du primaire disposaient des qualifications minimales requises.

7.i.c.
66,6 % des enseignants du premier cycle du secondaire disposaient des qualifications minimales requises.

7.i.d.
68,7 % des enseignants du deuxième cycle du secondaire disposaient des qualifications minimales requises.

7.ii.
s.o. Pays partenaires évaluant la qualité de l'enseignement.

8.i.
44,3 % des pays partenaires ont communiqué à l'UIS des données pour au moins 10 des 12 indicateurs internationaux clés de l'éducation.

8.ii.a.
78,9 % des pays partenaires ont évalué la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments probants.

8.ii.b.
53,8 % des pays partenaires affichent des progrès face aux obstacles recensés en matière de disponibilité et d'utilisation des données et des éléments probants.

8.ii.c.
60 % des pays partenaires qui ont évalué la disponibilité et l'utilisation des données et des éléments probants ont communiqué les principales statistiques relatives de l'éducation ventilées en fonction des enfants en situation de handicap.

8.iii.a.
78,9 % des pays partenaires ont évalué la coordination sectorielle.

8.iii.b.
76,9 % des pays partenaires affides pays partenaires affichent des progrès face aux obstacles recensés en matière de coordination sectorielle.

8.iii.c.
62,5 % des groupes locaux des partenaires de l'éducation comprenaient des organisations de la société civile et des associations d'enseignants.

OBJECTIFS AU NIVEAU DES PAYS

1. Intégrer davantage la notion de genre à la planification et à l'élaboration des politiques pour produire un impact à l'échelle des systèmes

9.i.
s.o. Pays partenaires qui ont mis en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre des facteurs favorables concernant la planification et le suivi sectoriels intégrant la notion de genre, telles que définies dans leur pacte de partenariat.

9.ii.
95,8 % des financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet de planification et de suivi intégrant la notion de genre se sont déroulés comme prévu.

2. Coordonner les interventions et les financements pour permettre un changement transformateur

10.i.
s.o. Pays partenaires qui ont mis en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre des facteurs favorables concernant la coordination sectorielle, telle que définies dans leur pacte de partenariat.

10.ii.
88,2 % des financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet de mobilisation pour une action concertée et des financements coordonnés se sont déroulés comme prévu.

11.
s.o. Pays partenaires qui ont mis en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre des facteurs favorables concernant l'équité, l'efficacité et le volume du financement national, telles que définies dans leur pacte de partenariat.

12.i.
49,9 % des pays partenaires ont aligné les financements du GPE sur les systèmes nationaux.

12.ii.
64 % des financements du GPE ont utilisé des modalités de financement harmonisées.

13.i.
s.o. Pays partenaires qui mettent en œuvre des réformes liées aux allocations du GPE dans le cadre des facteurs favorables concernant les données et les éléments probants, telles que définies dans leur pacte de partenariat.

13.ii.
80 % des financements pour le renforcement des capacités du système dans le cadre desquels les activités relevant du guichet « adapter et apprendre pour obtenir des résultats à grande échelle » se sont déroulés comme prévu.

3. Renforcer les capacités, adapter et apprendre pour mettre en œuvre et promouvoir des résultats à grande échelle

14.i.a.
61,3 % des financements pour la transformation du système ont atteint les objectifs globaux pendant la mise en œuvre.

14.i.b.
87,5 % des financements pour la transformation du système ont atteint les objectifs globaux à la fin de leur mise en œuvre.

14.ii.
s.o. Financements comportant une composante du financement au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles dans le cadre desquels cette composante a atteint son objectif à l'issue de la mise en œuvre.

OBJECTIF INTERMÉDIAIRE

Mobiliser les partenaires et les ressources à l'échelle mondiale et nationale pour obtenir des résultats durables

15.i.
s.o. Nombre de cas de renforcement des capacités soutenus par le mécanisme d'échange de connaissances et d'innovations (KIX) du GPE ayant contribué à l'élaboration ou à la mise en œuvre de politiques dans les pays partenaires.

15.ii.
240 cas de travaux de recherche soutenus par le mécanisme de partage de connaissances et d'innovations (KIX) du GPE ont contribué à l'élaboration ou à la mise en œuvre de politiques dans les pays partenaires.

16.i.
14 pays partenaires ont bénéficié des nouvelles initiatives d'appui technique mobilisées.

16.ii.
100 % des initiatives d'appui techniques mobilisées par le GPE étaient en bonne voie pour atteindre leur objectifs.

16.iii.
3 845 milliards USD de cofinancement ont été mobilisés grâce aux mécanismes de financements innovants du GPE.

17.
48 pays partenaires avaient des organisations de la société civile qui ont contribué à la planification, au dialogue sur l'action à mener et au suivi des activités de l'éducation dans le cadre de projets financés par le fonds du GPE L'Éducation à voix haute.

18.i.
60,7 % des contributions annoncées par les bailleurs de fonds ont été versées.

18.ii.
2 356 milliards USD ont été versés au titre des contributions annoncées par les bailleurs de fonds.